

Écully, le 09/01/2025

CLÔTURE DES OFFRES AU PUBLIC DE PARTS SOCIALES (prospectus n°24-322) ET DE TITRES PARTICIPATIFS (prospectus n°24-405)

Résultat de l'offre au public de parts sociales (prospectus n°24-322) :

La société Les 3 Colonnes du maintien au domicile, société coopérative d'intérêt collectif de forme société anonyme (la « SCIC »), spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées vulnérables, au moyen de viager solidaire, a ouvert le 17 juillet 2024 une offre au public de ses parts sociales, qui a fait l'objet :

- d'un prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 16 juillet 2024 sous le numéro 24-322, incorporant par référence le document d'enregistrement relatif à la SCIC approuvé par l'AMF le 7 mai 2024 sous le n° R. 24-008,
- et d'un supplément au prospectus et au document d'enregistrement susvisés, approuvé par l'AMF le 4 novembre 2024 sous le numéro 24 – 457.

Pour rappel, cette opération consistait en une offre au public de parts sociales de la SCIC pour un montant maximum de 34 491 350 €, représentant 689 827 parts sociales d'une valeur nominale de 50 euros chacune.

Le 29 décembre 2024, à 23h59, la période de souscription de cette offre au public de parts sociales a été clôturée. Le montant total des souscriptions aux parts sociales offertes s'est élevé à 24 144 350 € soit 482 887 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 50 €, nouvellement émises.

En conséquence du résultat de cette offre au public de parts sociales, le montant du capital de la Société au 07 janvier 2025 s'établit à 89 349 650 euros, selon le séquençage indiqué ci-dessous :

	Nombre de parts sociales	Capital (€)
Capital au 30 juin 2024	1 304 106	65 205 300
Nouvelle souscriptions	482 887	24 144 350
Capital au 07 janvier 2024	1 786 993	89 349 650

Résultat de l'offre au public de titres participatifs (prospectus n°24-405) :

La SCIC a en outre ouvert le 20 septembre 2024 une offre au public de ses titres participatifs, qui a fait l'objet :

- d'un prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 19 septembre 2024 sous le numéro 24-405, incorporant par référence le document d'enregistrement relatif à la SCIC approuvé par l'AMF le 7 mai 2024 sous le n° R. 24-008,
- et d'un supplément au prospectus et au document d'enregistrement susvisés, approuvé par l'AMF le 4 novembre sous le numéro 24-458.

Le montant maximal de l'émission de titres participatifs au titre de cette offre au public était fixé à 20 000 000 €.

Le 6 janvier 2025, à 23h59 (heure de Paris), la période de souscription de cette offre au public de titres participatifs a été clôturée. Le montant total des souscriptions aux titres participatifs offerts s'est élevé à 6 980 000 € soit 13 960 titres participatifs d'une valeur nominale unitaire de 500 €, nouvellement émis.

Conformément au paragraphe 5.2.2 du prospectus susvisé, les demandes de souscriptions ont été enregistrées dans l'ordre chronologique de réception des souscriptions par Invest Securities.

La date de règlement-livraison et d'émission des titres participatifs est effective le 9 janvier 2025.

Pour mémoire : cette offre au public de titres participatifs est la seconde de l'exercice en cours. La Coopérative a en effet clôturé le 29 août 2024 une première offre de titres participatifs dont le montant maximum d'émission était également fixé à 20 000 000 euros, et au titre de laquelle le montant final des souscriptions a atteint 8 075 500 euros.

La Coopérative recevant un nombre de candidatures de crédientiers potentiels supérieur à celui que les collectes de parts sociales et de titres participatifs réalisées à ce jour permettent de financer, elle envisage de poursuivre la recherche de financement, étant à ce titre précisé qu'elle a obtenu un accord de principe sur un montant global de financements bancaires supérieur à 7 000 000 euros, dont le déblocage interviendra au titre de l'exercice en cours.